



*Livret d'accueil du CCAS
de FRENEUSE*



Nous vous souhaitons la bienvenue au CCAS de la commune de Freneuse, un acteur impliqué et solidaire dans le quotidien des freneusiennes et des freneusiens.

Attentif au bien-être de ses habitants et aux aléas de la vie, le CCAS est au plus près des freneusiennes et freneusiens confrontés aux désagréments de la précarité, de la dépendance...

- Démarches administratives,
- Téléassistance,
- Participation financière,
- Rencontres socio-culturelles,
- Accès aux soins...

Les services proposés peuvent permettre à chacun d'être soutenu dans ses conditions de vie et accidents de la vie.

Le CCAS est constitué d'un nombre égal d'élus et de représentants de la population et des associations qui restent à votre écoute...

Le bulletin municipal « Freneuse au Jour le Jour » vous rappelle les différentes actions ainsi que les démarches à suivre.

Missions obligatoires du CCAS

Le CCAS informe, conseille et oriente les personnes éligibles aux aides, constitue les dossiers avec les demandeurs et les transmet aux organismes compétents : MDPH, Conseil Départemental, CAF, MSA...

Missions facultatives du CCAS

○ Aide dans vos démarches

Une fois par mois, le CCAS peut vous rencontrer pour vous aider dans vos difficultés administratives et autres (sur RDV à prendre au secrétariat de la mairie).

○ Veille Sociale

Le CCAS appelle les personnes qui pourraient être mises en difficulté suivant la météo (grands froids - fortes chaleurs) ou pandémie (Covid...) pour prendre des nouvelles et rappeler les conduites à adopter.

○ Soutien financier

Il s'agit d'actions ou aides ponctuelles prises en charge par le CCAS, sous conditions :

- Aide alimentaire d'urgence
- Aide aux dépenses de première nécessité (énergies, eau...)
- Autres...

Les demandes sont établies par les assistantes sociales.

○ Actions en faveur des habitants

- Aide aux études : concerne les jeunes effectuant des études supérieures ou professionnelles (non rémunérées). Aide soumise aux ressources de la famille.
- Téléassistance
La téléassistance assure un service d'assistance et de sécurité, de jour comme de nuit, pour les personnes qui souhaitent rester à leur domicile.

Les frais d'installation sont pris en charge à hauteur de 100% et les frais d'abonnement à hauteur de 50% pour les personnes non imposables avant déductions des avantages fiscaux.

Une convention a été signée le 23 mai 2002 entre la société « Présence Verte » et le CCAS de Freneuse.

- Mutuelle complémentaire
« Ma Commune Ma Santé » est l'association choisie par votre commune pour proposer un dispositif de mutuelles complémentaires via un contrat groupe négocié.
Le représentant examine vos contrats en cours, vous écoute et calcule avec vous votre meilleur droit.
- Repas des anciens
Chaque année, les personnes âgées de 65 ans et plus sont conviées au traditionnel repas offert par le CCAS, Cette rencontre permet à toutes et tous de partager un beau moment d'échange et de convivialité.

- Les colis de fin d'année
Ils sont offerts et distribués à domicile aux personnes âgées de 70 ans et plus.
Chaque colis est l'équivalent d'un repas.
- Sortie des anciens
Chaque année, au cours du second trimestre, les personnes âgées de 60 ans et plus sont invitées pour une excursion d'une journée (transport, visite et repas). Une participation financière est réclamée.
- Allocation « chauffage »
Allocation annuelle accordée aux personnes âgées de 70 ans et plus non imposables, proportionnelle à leur revenu.

○ Collaboration dans certaines manifestations organisées par la mairie

- Octobre Rose : organisé par la mairie, le CCAS et le club de randonnée de Freneuse, la manifestation propose une marche autour et dans Freneuse.
Les droits d'inscription sont intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer.

Partenariats extérieurs

Il s'agit d'actions menées avec les structures sociales de l'agglomération elbeuvienne.

○ Avec le Clic-Repèr'Age

- La Semaine Bleue (Semaine nationale des personnes âgées)
Cette manifestation constitue tous les ans un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations de difficultés rencontrées par les séniors...
Des manifestations diverses sont organisées et/ou animées par les 10 communes de l'agglo. Un flyer général est disponible dans chaque mairie dès septembre.
- Des actions collectives et de prévention avec des rencontres animées dans la commune :

Exemple, en 2024 :

Journée de sensibilisation et de prévention autour des problèmes de vue et d'audition liés à l'âge.

Parcours santé « Douleurs articulaires » : atelier de 4 séances
« comment soulager et prévenir les douleurs articulaires ».

○ Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le contrat local de santé a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de renforcer l'offre de santé de proximité.

Le CCAS y est associé pour vous offrir un meilleur accès aux soins.

Il participe aux groupes de travail (accès aux droits, addictions sociales, cancers et dépistage, hygiène bucco-dentaires, santé mentale...).

○ La Maison Sport et Santé (MSS)

La mission principale est d'accompagner la personne dans sa reprise d'activité physique afin d'améliorer sa santé.

En concertation, le CCAS et la MSS ont convenu d'une séance de « sport adapté » (1 heure par semaine dans l'ancienne bibliothèque et une fois par mois directement à la maison sport et santé à Elbeuf.

***Le CCAS,
un service public à votre disposition***

